

INTERNATIONAUX JEUNES de l'Uljap Roncq #2^{ème} édition

ULJAP. RONCQ

23 & 24
FEVRIER 2019

DOTATIONS AUX MEILLEURES EQUIPES

6 CATEGORIES : POUSSINS - BENJAMINS - MINIMES (G&F)

RONCQ

SALLE DESTOMBES
COMPLEXE GUY DRUT - RUE DE LILLE



RÈGLEMENT DE LA COMPÉTITION

Article 1 : Organisation

La compétition a lieu **le samedi 23 et le dimanche 24 février 2019**,
salle Destombes, Complexe Guy Drut, 268, rue de Lille, 59223 Roncq.

Samedi 23 février 2019 : ouverture de la salle à 8h00
début de la compétition à 10h00 et fin de la journée prévue à 19h30

Dimanche 24 février 2019 : ouverture de la salle à 7h00
début de la compétition à 8h30 et podiums à 16h30

*Nous proposons un stage du lundi 18 février au vendredi 22 février 2019.
L'hébergement et les repas ont lieu dans les mêmes conditions que pour la compétition.
Le stage débutera le lundi à 14h et se terminera le vendredi à 16h.*

Article 2 : Conditions de participation

Les Internationaux Jeunes de l'ULJAP Roncq sont une épreuve par équipes de 6 joueurs (3 garçons et 3 filles – un(e) poussin(e) ; un(e) benjamin(e) ; un(e) minime). **Chaque équipe doit être obligatoirement complète.** Cette épreuve est réservée aux délégations invitées par le club de l'ULJAP Roncq (nations, ligues, comités, clubs...) et limitée à 20 équipes.

La date limite d'engagement des équipes est fixée au samedi 12 janvier 2019.

La composition définitive des équipes est fixée au 16 février 2019.

Article 3 : Déroulement de l'épreuve

3.1. La compétition se déroule sur 12 tables. Chaque partie se joue au meilleur des cinq manches et les balles utilisées sont des balles plastiques NITTAKU 3*.

3.2. - 6 tableaux, répartis sur 3 catégories d'âges, sont organisés :

- Minimes Garçons (nés entre le 01/01/2006 et le 31/12/2007)
- Minimes Filles (nées entre le 01/01/2006 et le 31/12/2007)
- Benjamins (nés entre le 01/01/2008 et le 31/12/2009)
- Benjamins (nées entre le 01/01/2008 et le 31/12/2009)
- Poussins (nés en 2010 et après)
- Poussines (nées en 2010 et après)

Les catégories d'âges sont celles fixées par l'ITTF à la date de l'épreuve.

3.3. Dans chaque tableau, les joueurs sont répartis dans des poules (4 poules de 5 joueurs).

3.4. A l'issue des poules, les joueurs classés 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} intègrent le tableau final à élimination directe, avec classement intégral. Les joueurs classés 4^{ème} et 5^{ème} jouent un match de barrage. Les vainqueurs de ce match intègrent le tableau final à élimination directe, avec classement intégral. Les perdants de ce match sont regroupés dans une poule de 4 joueurs et jouent les places de classement de 17 à 20.

3.5. Un classement intégral est établi.

Il permet à chaque joueur de disputer 8 rencontres sur les 2 jours de compétition.

Article 4 : Arbitrage

Toutes les parties des Internationaux Jeunes de l'ULJAP Roncq seront arbitrées, afin de s'assurer de la meilleure tenue possible de la compétition.

Chaque délégation se partage l'arbitrage d'une table, en alternance avec une autre délégation, tout au long de la compétition.

Article 5 : Challenges et récompenses

5.1. Les 3 premiers de chaque catégorie sont récompensés par des médailles et/ou coupes

5.2. 3 challenges sont mis en jeu :

- Le classement général est établi par l'addition des places des 6 joueurs. L'équipe ayant le moins de point remporte le challenge. En cas d'égalité, le départage est fait par le nombre de final, demi obtenue.

Des dotations récompenseront les 3 meilleurs délégations : 1^{er} 700€ ; 2^{ème} 400€ ; 3^{ème} 200€

- Le classement masculin est établi par l'addition des places obtenues par les 3 joueurs. La sélection ayant le plus petit score remporte le challenge. En cas d'égalité, le départage est fait par le nombre de final, demi obtenue. Les 3 premiers sont récompensés de la manière suivante : 1^{er} 400€ ; 2^{ème} 200€ ; 3^{ème} 100€

- Le classement féminin est établi par l'addition des places obtenues par les 3 joueuses. La sélection ayant le plus petit score remporte le challenge. En cas d'égalité, le départage est fait par le nombre de final, demi obtenue. Les 3 premières sont récompensées de la manière suivante : 1^{er} 400€ ; 2^{ème} 200€ ; 3^{ème} 100€

Article 6 : Engagements

Les engagements sont faits par les délégations. Chaque délégation peut engager plusieurs équipes.

Au moment de l'engagement les délégations doivent donner le nom, prénom, date de naissance et classement de chaque joueur et joueuse suivant le dernier classement officiel diffusé.

Article 7 : Conditions financières

7.1. Formule A en hôtel 3* ou 2* : 360 € par personne

- Participation au stage en pension complète
- Inscription à la compétition
- Nuitée le samedi par chambre de 3 (supplément de 20€ pour une chambre individuelle)
- Repas du samedi et dimanche midi (formule sandwich, fruit, yaourt)
- Repas du samedi soir (entrée, plat chaud, fromage, dessert)

7.2. Formule B en hôtel 3* ou 2* : 140€ par personne à partir du vendredi

- Inscription à la compétition
- Nuitées vendredi et samedi par chambre de 3 (supplément de 20€ pour une chambre individuelle)
- Repas du samedi et dimanche midi (formule sandwich, fruit, yaourt)
- Repas du vendredi et samedi soir (entrée, plat chaud, fromage, dessert)
- Petit déjeuner du samedi et dimanche matin

7.3. Formule C en hôtel 3* ou 2* : 85€ par personne

- Inscription à la compétition
- Nuitée le samedi par chambre de 3 (supplément de 20€ pour une chambre individuelle)
- Repas du samedi et dimanche midi (formule sandwich, fruit, yaourt)
- Repas du samedi soir (entrée, plat chaud, fromage, dessert)
- Petit déjeuner du dimanche matin

7.4. Formule D : 55€ par personne

- Inscription à la compétition
- Repas du samedi et dimanche midi (formule sandwich, fruit, yaourt)

Article 8 : Juge arbitre et jury d'appel

La compétition est placée sous la direction d'Emmanuel BARCELO Juge Arbitre National. Le présent règlement peut être modifié par le Juge Arbitre en cas de nécessité. Pour tout litige sportif, un jury d'appel sera constitué du Président de l'ULJAP RONCQ ou de son représentant, du Juge Arbitre et du Responsable de l'organisation.

Article 9 : Renseignements

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Français : Damien Scotté +33 6 15 62 14 99 - internationaux.uljaproncq@gmail.com

English : Etienne Surand +33 6 95 88 01 58 - internationaux.uljaproncq@gmail.com